

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 58 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs : Jean-Michel IDOIBE à Anne BARBET  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET  
Jacques NAYA à Daniel LACRAMPE  
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT  
Henriette BONNET à Maylis DEL PIANTA  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES  
Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS  
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N°19-180927-PAT-

STRATEGIE DE MARKETING PATRIMONIAL



Mme VOELTZEL expose :

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 22 mars 2018,

Vu l'avis du comité d'orientation LEADER Haut Béarn du 27 avril 2017,

La définition d'une stratégie de développement touristique, le déploiement d'actions de structuration de filières touristiques en particulier dans le domaine culturel et patrimonial, montrent la volonté de la communauté de communes de pallier un déficit de fréquentation et d'attractivité.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a souhaité mettre en œuvre une démarche coordonnée de marketing patrimonial, s'appuyant sur des actions à la fois de communication, de développement touristique, et de valorisation culturelle.

Ce projet se déploiera de manière pluriannuelle. Il fera l'objet de demandes de financements annuelles. Pour la période 2017-2018, suite à la validation de ce projet le 22 mars dernier, il s'agit aujourd'hui de valider le plan de financement définitif des actions de cette 1ère phase, ajusté au réel afin de pouvoir déposer le dossier au titre de financements LEADER :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Prestations :	64.192,12 €	FEADER LEADER	43.862,64 €
Rémunérations	18.567,57 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine LEADER	22.345,12 €
		Autofinancement CCHB	16.551,93 €
TOTAL	82.759,69 €	TOTAL	82.759,69 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 56 voix pour, 7 contre (M. UTHURRY, M. GAILLAT, M. IDOIBE, M. BAREILLE, Mme BARBET, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, et 6 abstentions (M. MORA, M. TERUEL, M. BONPAS-BERNET, M. TEULADE, Mme MIRANDE, Mme BARRERE)

- **SOLLICITE** les financements sus-indiqués auprès des différents partenaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures



Daniel LACRAMPE